

## Compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2012 à 20h30

*Présents : Jean-Pierre ALLIER, Paul et Yves COMMANDRE, Dominique MOLINES, Gilbert ROURE, Jean-Marie THOYER, Marie LION, Nils BORJSON LANGEN. Christelle FOLCHER, Thierry MAZOYER*  
*Excusé : Eugène DURAND. A été nommé secrétaire Jean-Pierre ALLIER*

Adoption à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 07/03/2012.

**Compte Administratif 2011 et Budget 2012 de la commune** (voir document annexé): le compte administratif est adopté à l'unanimité (moins le maire sorti de la salle lors du vote). Le Budget est débattu. Le maire propose le maintien des taux (adopté à l'unanimité). Les subventions aux associations sont discutées et votées (Foyer Rural 700, Amis du Livre 600, Cinéco 100, Foot 500, Cuma 200, Théâtre clandestin 200, CF le Pont 150, CF la Brousse 400, les accrochés 300, Fête Aubrac 500, Atelier Montvertipontains 100, l'Arbre aux abeilles 300, AOC châtaignes 100, ASA DFCI 1200, Aide musique 250) . Les programmes d'investissement sont : les travaux d'enfouissement des réseaux secs à Finialettes, la réalisation du PLU, le chemin rural de Runes, le remplacement des boules d'éclairage public à Plaisance et à Bellevue, l'alimentation de pâturages en eau non potable à Runes, le goudronnage de la route de Racoules, le programme de Voirie 2012 (mur de soutènement route du Viala et la voie communale de Finialettes au niveau de l'entrée du village), Déplacement du Central EDF au Pré du Moulin, le chemin de la Brousse à Runes, l'étude des travaux sur presbytère et mairie. Le budget est adopté à l'unanimité.

**Compte Administratif 2011 et Budget de l'eau 2012** (voir document annexé): le compte administratif est adopté à l'unanimité (moins le maire sorti de la salle lors du vote). Le Budget est débattu et adopté à l'unanimité. Les programmes d'investissement concernent la création des périmètres de captage et la station d'épuration de Fraissinet.

**Projet éco-école** : L'équipe pédagogique du groupe scolaire de l'Estournal, propose une démarche de développement durable (labellisation) associant tous les partenaires (élus, parents, équipe éducative, ...) autour de toutes les composantes de l'école (cantine, tri des déchets, économie d'énergie, ...). Le conseil délibère unanimement et décide de participer au comité de pilotage (Marie et Christelle). Il est aussi envisagé d'aménager la cour de l'école en collaboration avec Trait d'Union et le SIVU. Le conseil souhaite que le SIVU mette en place un vrai projet et sollicite des financements en investissement.

**Questions diverses** : à la demande de Dominique le service incendie du Pont sera convié au prochain CM. Pour la tenue des bureaux de vote des 22 avril, 6 mai, 10 et 17 juin, les équipes sont de 7h55 à 11h : Eugène, Yves et Gilbert, de 11h à 14h : Nils, Christelle et Thierry, de 14h à 16h : Paul, Jean-Pierre et Nils, de 16h à 19h : Jean-Pierre, Dominique et Jean-Marie.

**La commission tourisme s'est réunie le vendredi 23 mars à 20h30**: Un constat, sur 6 professionnels, 3 sont adhérents à l'OT. Pour rencontrer l'OT, nous demanderons une rencontre à 20h avec les responsables de l'OT puis à 21h avec les 6 professionnels du Tourisme + les producteurs fermiers, pour aborder le rôle de l'OT pour notre commune, les retours sur les besoins du territoire, quel remplissage par l'OT des gîtes ?...

Pour l'entretien du chemin d'accès à la cascade, il est proposé de demander à Matthieu Boutet s'il peut remplacer Christian Plagnes. Il se pose toujours le problème du point d'information de la cascade (1 panneau est cassé). Le sentier Racoules - le Viala va être amélioré entre Pont sans Eau et Racoules par buses et remblais. Le balisage sera repris par Marie et Ségolène en recherchant la peinture adaptée. Le Chemin de Runes aux Clauzes sera débroussaillé avant l'été, si possible par les emplois verts. Le chemin qui fait le tour du village de Fraissinet par l'arrière va être amélioré (devis demandé). Sur proposition de Nils des panneaux d'information pourraient être posés dans chaque village. Marie demande au PNC si des financements pouvaient être obtenus et la charte graphique à utiliser. Il est décidé d'ajouter au nom des villages et des quartiers (Plaisance, Le Pré du Moulin) un panneau « Commune de Fraissinet de Lozère ». Un panneau « Quartier de la Croix de Runes » sera aussi commandé.